CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Premiers résultats de la recherche

Étude d'un dispositif et engagements citoyens

MARDI 17 ET MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

COLLOQUE EN LIGNE

LE LIEN SERA ENVOYÉ AUX PERSONNES INSCRITES

INSCRIPTION ICI

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Centre des Politiques de la Terre

PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

démocratie & participation
GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE

5 ans 2015 / 2020 Association Océan Indien de Science Politique

DynamE
Dynamiques Européennes

CAK
Centre Alexandre-Koyré
Histoire des sciences et des techniques
UMR 8560 EHESS-CNRS-MNHN

SciencesPo
CEVIPOF

PROGRAMME

MARDI 17 NOVEMBRE 2020

9h20 : **Ouverture** par Nathalie Blanc, Jean-Michel Fourniau et Dimitri Courant

SESSION I - TIRAGE AU SORT ET DÉLIBÉRATION : LA CONVENTION CITOYENNE EN CONTEXTE

9h30-10h : **CCC : Démocratie environnementale, tirage au sort et institutionnalisation**
Christiane Rafidinarivo

10h-10h30 : **Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? Analyses empiriques comparatives de l'Assemblée citoyenne irlandaise et de la CCC française**
Dimitri Courant

10h30-10h45 : Discussions

10h45-11h : Pause

SESSION II - QUI SONT LES CITOYENS DE LA CCC ?

11h00-11h30 : **Des citoyens délibératifs pour le succès de la CCC**
Jean-Michel Fourniau et Solène Tournus

11h30-12h : **Les citoyens sont-ils représentatifs par rapport à d'autres variables et en particulier leurs opinions sur le climat et leurs opinions politiques ?**
Adrien Fabre

12h-12h30 : **Analyses bivariées des questionnaires de la CCC**
Thomas Douenne et Bénédicte Apouey

12h30-12h45 : Discussions

DÉJEUNER

SESSION III - UN PROCESSUS DÉLIBÉRATIF COMPLEXE

14h-14h30 : **Gouverner une Assemblée citoyenne ? Retour sur le rôle du comité de gouvernance de la CCC**
Jean-Michel Fourniau

14h30-15h : **L'impartialité introuvable ? Influences légitimes et illégitimes au sein de la CCC**
Simon Baeckelandt et Dimitri Courant

15h-15h30 : **Quels filtres pour évaluer la Convention ?**
Bernard Reber

15h30-15h45 : Discussions

15h45-16h : Pause

SESSION IV - LA CCC ET SON ENVIRONNEMENT

16h-16h30 : **Des contestations à la délibération. La CCC dans son rapport aux mouvements sociaux**
Maxime Gaborit

16h30-17h : **Députés et/ou citoyens ?**
Eric Buge

17h-17h15 : Discussions

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

SESSION V - L'ENJEU DE L'EXPERTISE

9h30-10h : **Experts on tap ou on top ? Quelques observations et recommandations basées sur la CCC**
Philippe Stamenkovic

10h-10h30 : **Les formes de l'expertise dans la fabrique des mesures de la CCC. Une proposition de typologie**
Selma Tilikete

10h30-11h : **Les rapports entre citoyens et experts dans les propositions du groupe Se Loger**
Louis-Gaëtan Giraudet et Hélène Guillemot

11h-11h15 : Discussions

11h15-11h30 : Pause

SESSION VI - L'ACTION DES CITOYENS DANS L'ESPACE PUBLIC

11h30-12h : **Au nom de qui parlent les citoyens ? Approche croisée entre questionnaires et entretiens**
Bénédicte Apouey et Laurence Grandchamp

12h-12h30 : **Une diversité de modes d'engagement**
Nathalie Blanc et Laurence Grandchamp

12h30-12h45 : Discussions

DÉJEUNER

SESSION VII - PROPOSITIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

14h-14h30 : **Comment taxer l'automobile ? Opinions et débats**
Romane Rozencwajg

14h30-15h: **Sur la taxe carbone**
Jean-François Laslier

15h-15h15 : Discussions

15h15-15h30 : **Conclusion et Perspectives**
Bernard Reber

AFFILIATIONS

Bénédicte APOUEY CNRS, Paris School of Economics. **Simon BAECKELANDT**, Université de Lille. **Nathalie BLANC**, CNRS, UMR Ladyss, Centre des Politiques de la Terre, Université de Paris. **Eric BUGE**, Conseil d'État. **Dimitri COURANT**, Université de Lausanne & Université Paris 8. **Thomas DOUENNE**, Paris School of Economics, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. **Adrien FABRE**, ETH Zürich. **Jean-Michel FOURNIAU**, Université Gustave Eiffel. **Maxime GABORIT**, Université Saint-Louis. **Louis-Gaëtan GIRAUDET**, Ecole des Ponts ParisTech, UMR Cired. **Laurence GRANCHAMP**, UMR Dyname Université de Strasbourg. **Hélène GUILLEMOT**, CNRS, Centre Alexandre Koyré. **Jean-François LASLIER**, CNRS, Paris School of Economics. **Christiane RAFIDINARIVO**, Université de la Réunion LCF, Sciences Po CEVIPOF. **Bernard REBER**, CNRS, Sciences Po CEVIPOF. **Philippe STAMENKOVIC**, chercheur indépendant. **Selma TILIKETE**, Université Paris 8, CAK. **Romane ROZENCWAJG**, Université Paris 8. **Solène TOURNUS**, CNRS.

INSCRIPTION ICI

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Centre des Politiques de la Terre · Paris School of Economics, École d'économie de Paris · démocratie & participation, Groupement d'Intérêt Scientifique · 5 ans Association Océan Indien de Science Politique 2015 / 2020 · DynamE Dynamiques Européennes · CAK Centre Alexandre-Koyré Histoire des sciences et des techniques UMR 8560 EHESS-CNRS-MNHN · SciencesPo CEVIPOF

Ce colloque, né d'un dispositif de recherche multidisciplinaire original, vise à présenter de premiers résultats de recherche et d'observations. L'essentiel des interventions porte sur la construction du dispositif de la Convention Citoyenne, son origine, sa réalisation. Une série de communications concerne le processus d'engagement des citoyens dans la Convention Citoyenne pour le Climat, entre positionnement et politisation.

MARDI 17 NOVEMBRE 2020

9h20 : **Ouverture** par Nathalie Blanc, Jean-Michel Fourniau et Dimitri Courant

SESSION I - TIRAGE AU SORT ET DÉLIBÉRATION : LA CONVENTION CITOYENNE EN CONTEXTE

MODÉRATION : BÉNÉDICTE APOUEY. PRÉSIDENT DE SÉANCE : MAXIME GABORIT

9h30-10h : **CCC : Démocratie environnementale, tirage au sort et institutionnalisation**
Christiane Rafidinarivo

La question du tirage au sort en démocratie est une question ancienne (Delannoi et Dowlen 2010). Cependant, dans le contexte de déclenchement de la crise des Gilets jaunes en protestation contre la hausse de la taxe carbone sur les carburants puis de la sortie de cette longue crise en 2019, elle s'inscrit dans une question plus large et plus précise : qu'est-ce que les institutions font de la question de la démocratie environnementale et que fait la question environnementale aux institutions démocratiques ? (Conseil d'État 2013). Notre intervention s'intéresse donc à la dimension aléatoire du politique face à l'incertitude, tant politique que climatique ou sanitaire, et aux modalités de rationalisation de l'action publique dans un cadre démocratique et plus spécifiquement dans un contexte de crise. L'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat est institutionnellement innovante en la matière, tant dans sa dimension procédurale que substantielle.

10h-10h30 : **Des mini-publics délibératifs pour sauver le climat ? Analyses empiriques comparatives de l'Assemblée citoyenne irlandaise et de la CCC française**
Dimitri Courant

Outre les constats sur la crise du gouvernement représentatif insistant sur la défiance des citoyens, la crise climatique est perçue comme révélant l'impuissance de cette forme politique basée sur l'élection. Des voix s'élèvent dans le champ académique, militant et politique, en faveur de l'utilisation de mini-publics tirés au sort pour résoudre divers enjeux politiques, en particulier le changement climatique. Si les assemblées citoyennes sur le climat se sont récemment multipliées, il convient d'examiner leur précurseur : l'assemblée citoyenne irlandaise (ACI). Ce dispositif délibératif a certes proposé la légalisation de l'avortement en 2017, approuvée par référendum, mais il a également traité du climat. Grâce à une longue étude de terrain, on analysera les délibérations de l'ACI sur le climat, et notamment la tension entre pouvoir des citoyens participants et contrôle par les organisateurs et experts. Puis, on comparera le cas irlandais à la Convention Citoyenne pour le Climat française, qui a également fait l'objet d'une étude de terrain intégrale.

10h30-10h45 : Discussions

10h45-11h : Pause

SESSION II - QUI SONT LES CITOYENS DE LA CCC ?

MODÉRATION : ROMANE ROZENCWAJG. PRÉSIDENTE DE SÉANCE : NATHALIE BLANC

11h-11h30 : **Des citoyens délibératifs pour le succès de la CCC**
Jean-Michel Fourniau et Solène Tournus

Comme pour tous les mini-publics, qui ne peuvent jamais être « représentatifs » de la population totale au sens statistique du terme du fait de leur taille (d'une vingtaine à quelques centaines), l'objectif du recrutement des participants à la Convention citoyenne pour le climat était que toutes les catégories de population retenues comme quotas de recrutement par le comité de gouvernance soient bien représentées. La communication passe d'abord en revue les caractéristiques sociodémographiques des participants afin de discuter la légitimité descriptive de la Convention. Si celle-ci est réelle globalement, d'importantes différences apparaissent dans la composition des groupes thématiques qui peuvent avoir influencé leurs délibérations.

11h30-12h : **Les citoyens sont-ils représentatifs par rapport à d'autres variables et en particulier leurs opinions sur le climat et leurs opinions politiques ?**
Adrien Fabre

Il s'agit d'étudier la représentativité de la CCC par rapport aux variables non sociodémographiques en utilisant une enquête représentative sur un échantillon de 1000 Français , et en particulier par rapport aux opinions sur le climat et aux opinions politiques. Nous étudions aussi des questions de valeurs, dont on suppose qu'elles sont plus stables dans le temps et moins influencées par le contexte de la CCC.

12h-12h30 : **Analyses bivariées des questionnaires de la CCC**
Thomas Douenne et Bénédicte Apouey

Nous proposons entre autres une analyse des déterminants des opinions concernant les politiques climatiques des membres de la CCC. Cela permettra notamment de donner un aperçu des lignes de désaccords entre les membres de la CCC, et de les relier à des groupes socio-démographiques.

12h30-12h45 : Discussion

DEJEUNER

SESSION III - UN PROCESSUS DÉLIBÉRATIF COMPLEXE

MODÉRATION : SELMA TILIKETE. PRÉSIDENT DE SÉANCE : JEAN-FRANÇOIS LASLIER

14h-14h30 : **Gouverner une Assemblée citoyenne ? Retour sur le rôle du comité de gouvernance de la CCC**
Jean-Michel Fourniau

Après son annonce par le président de la République dans son discours du 25 avril 2019, la première concrétisation de la Convention citoyenne pour le climat a consisté, le 3 juillet 2019, dans la mise en place d'un comité de gouvernance conjointement par le ministre de la transition écologique et solidaire et le président du Cese. À l'instar du « grand débat national », la Convention citoyenne est ainsi d'abord pensée par les responsables politiques comme un dispositif participatif dont le pilotage est le premier enjeu et fait l'objet d'âpres négociations. Pourtant, dans ce processus de gouvernance, le cas français se différencie fortement des autres cas d'Assemblées citoyennes. La communication caractérisera en premier lieu ces différences, en revenant sur la constitution du comité de gouvernance, la définition de ses tâches, son « autonomie » par rapport au Cese. En second lieu, la communication présentera un retour d'expérience sur les débats internes du comité en se focalisant sur trois enjeux particulièrement saillants pour le travail de la Convention citoyenne, débattus avant son démarrage : la place des controverses dans la manière d'aborder la tâche confiée à la Convention citoyenne ; la « souveraineté » de la Convention citoyenne ; la

forme du rapport à rendre à l'exécutif. Il s'agira ici d'un retour d'expérience puisque l'auteur a pris une part active dans ces débats. Enfin, la communication tentera de tirer d'un regard comparatif de divers modes de pilotage des Assemblées citoyennes et des manières dont le travail délibératif propre des citoyens les « déborde », quelques recommandations pour aller bien au-delà de la gouvernance de dispositifs participatifs, dans le sens d'assemblées de « représentants citoyens », transformant radicalement la représentation démocratique.

14h30-15h : **L'impartialité introuvable ? Influences légitimes et illégitimes au sein de la CCC**
Simon Baeckelandt et Dimitri Courant

La légitimité d'un mini-public tiré au sort n'est pas quantitative, contrairement aux élections ou aux votations, mais qualitative. Conformément aux théories de la démocratie délibérative, c'est la qualité des procédures et le respect de principes démocratiques qui importe. Mais les expériences de mini-publics suivent-elles réellement ces impératifs théoriques ? L'impartialité et l'équité sont-elles vraiment mises en pratique au sein des dispositifs délibératifs contemporains ? En examinant les interactions entre les différents acteurs (membres du Comité de gouvernance, garants, experts, intervenants, animateurs, citoyens...) et leurs modalités d'action (présentations publiques, interactions informelles, wébinaires...) nous essayerons de tirer les enseignements pragmatiques et normatifs des réussites et échecs procéduraux de la CCC. Peut-on affirmer, comme l'a fait le co-président de la CCC, que "la neutralité est impossible" ? Mais alors que vaut une délibération partiale ? Peut-elle être considérée comme légitime ? L'objectif de cette communication est de dégager des critères de légitimité et d'équité procédurale pour la délibération à l'aide d'une ethnographie fine des différents temps de la Convention Citoyenne pour le Climat, basée sur des observations directes de l'intégralité du processus ainsi que sur des entretiens semi-directifs avec différents acteurs.

15h-15h30 : **Quels filtres pour évaluer la Convention ?**
Bernard Reber

L'expression « sans filtre » a pesé sur la Convention dès son lancement. Elle a été associée à une promesse du président de la République de transmission sans filtre des propositions et trouve une place de choix dans le travail de suivi des « 150 » puisqu'elle compose l'intitulé d'un site dédié. Elle a provoqué des querelles interprétatives au sein du comité de gouvernance jusque dans l'esprit des membres de la Convention. Or, celle-ci est parcourue de filtres attachés aux différents choix de design institutionnel, allant du programme annoncé, puis réel, aux divers modes d'animation choisis en passant par quelques principes mis en avant pour garantir la qualité du processus, revendiquée comme bonne avant même la décision de convier les membres d'une assemblée filtrés par un tirage au sort panélisé. Nous confronterons ces filtres de design de la Convention à différents filtres - ou critères - produits par plusieurs courants de recherche adossés à différentes théories normatives d'arrière-plan, dont la composite théorie de la démocratie délibérative. Nous questionnerons ensuite ce qui aurait dû trouver une place importante pour filtrer les propositions, l'esprit de justice sociale, paradoxalement sous-développée dans la convention.

15h30-15h45 : Discussions

15h45-16h : Pause

SESSION IV - LA CCC ET SON ENVIRONNEMENT

MODÉRATION : PHILIPPE STAMENKOVIC. PRÉSIDENT DE SÉANCE : BERNARD REBER

16h-16h30 : **Des contestations à la délibération. La CCC dans son rapport aux mouvements sociaux**
Maxime Gaborit

La tension entre mouvements sociaux et expériences de démocratie participative est un objet récurrent des travaux de sciences politiques. La Convention Citoyenne pour le Climat, dès sa genèse, ne peut être déconnectée de deux mouvements sociaux – les « gilets jaunes » et le mouvement pour le climat – et offre ainsi un terrain privilégié pour

l'analyse de cette tension. Dans cette intervention, nous essayerons de montrer l'interdépendance, tout au long du processus délibératif, entre les dynamiques sociales à l'extérieur des murs de CESE et la dynamique démocratique à l'œuvre dans la Convention, à travers la manière dont les discours de ces mouvements sociaux, et les imaginaires qu'ils véhiculent, sont mobilisés par les citoyens. Nous essayerons de montrer que les regards sur ces mouvements sociaux sont pluriels, et que les articulations entre mouvements sociaux et citoyens de la Convention évoluent tout au long du processus, renégociant les rapports entre contestation et délibération.

16h30-17h **: Députés et/ou citoyens ?**
Eric Buge

L'objectif est d'étudier les relations entre les citoyens de la Convention citoyenne pour le climat et les parlementaires. Ces relations ne se résument pas aux rencontres (dont certaines sont d'ailleurs restées fermées aux observateurs). Elles passent également par des échanges à distance, dans les médias, ou dans des cadres formels, tels que les auditions parlementaires. Au-delà, la Convention citoyenne pour le climat est un petit laboratoire d'analyse de la manière dont les parlementaires voient les citoyens, mais aussi de la manière dont des citoyens amenés, par hasard, à jouer un rôle politique perçoivent les députés et le Parlement.

17h-17h15 : Discussions

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

SESSION V - L'ENJEU DE L'EXPERTISE

MODÉRATION : JEAN-MICHEL FOURNIAU. PRÉSIDENTE DE SÉANCE : CHRISTIANE RAFIDINARIVO

9h30-10h : **Experts on tap ou on top ? Quelques observations et recommandations basées sur la CCC**
Philippe Stamenkovic

L'idée que les experts doivent être on tap (à disposition) et pas on top (en position d'instructeur) semble assez répandue dans les milieux de la participation citoyenne et ailleurs (Sprain et al, 2014), bien qu'elle nécessite d'être clarifiée. Néanmoins, les deux approches semblent nécessaires, comme le montrent quelques observations directes de participants à la CCC. En effet, certains citoyens n'arrivent pas à formuler suffisamment précisément les questions qu'ils poseront ensuite aux experts ; ou n'ont pas la culture scientifique de base pour arriver à une compréhension correcte du problème traité ; ou font appel à des pseudo-experts. Les experts semblent donc utiles on tap pour aider les citoyens à formuler leurs questions, mais aussi à la fois on top et on tap pour leur fournir les informations scientifiques nécessaires à leur délibération - ainsi qu'il en a été à des degrés divers pendant la CCC.

10h-10h30 : **Les formes de l'expertise dans la fabrique des mesures de la CCC. Une proposition de typologie**
Selma Tilikete

Modifier le préambule de la constitution, réorienter les fonds de la Caisse des dépôts et consignation vers l'investissement vert, réguler la publicité... La diversité des mesures finales proposées par la CCC est considérable. En coulisse, ce sont des processus d'élaboration très différents qui ont eu lieu aux petites tables de travail : la répartition des rôles entre citoyen-nes et expert-es a pu prendre des formes distinctes selon que nous observions telle table ou telle autre. Cette intervention vise à proposer une typologie des mesures de la CCC, construite à partir de leurs processus d'élaboration (et non de leur teneur finale). Plusieurs critères ont été pris en compte : l'origine de la mesure (militante ? experte ? citoyenne ?...), le nombre et la motivation des porteurs de la mesure, les types d'arguments utilisés, l'existence de désaccords et leur traitement, les demandes adressées aux expert-es... Cinq types de mesures ont été distinguées : modales, techniques, de restriction, politiques et fondamentales. Ces types nous semblent finalement suggérer différentes conceptions du rôle de citoyen-nes tiré-es au sort pour répondre au défi climatique.

10h30-11h : **Les rapports entre citoyens et experts dans les propositions du groupe Se Loger**
Louis-Gaëtan Giraudet et Hélène Guillemot

L'ampleur et la technicité du mandat de la Convention Citoyenne pour le Climat créent un incontournable besoin d'expertise. Quelle place a-t-elle laissé à la liberté de choix des citoyens ? Nous abordons cette question en étudiant la nature de l'expertise à laquelle ont été exposés les citoyens et la façon dont les experts ont accompagné les citoyens au-delà du simple exposé des faits et avis. En nous intéressant au groupe "Se Loger", qui traite d'un secteur -- le bâtiment -- caractérisé par une forte inertie socio-technique, nous observons que l'information donnée a permis aux citoyens d'appréhender le problème dans toute sa complexité, et que le groupe a largement repris à son compte les solutions présentées par les experts. Cette approche a conduit le groupe à proposer la mesure généralement considérée comme la plus ambitieuse de la Convention: rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040. Le processus a été marqué par une certaine anxiété des citoyens face à l'injonction contradictoire inhérente à l'impératif de proposer des mesures ambitieuses et réalistes.

11h-11h15 : Discussions

11h15-11h30 : Pause

SESSION VI - L'ACTION DES CITOYENS DANS L'ESPACE PUBLIC

MODÉRATION : LAURENT JEANPIERRE. PRÉSIDENT DE SÉANCE : LOUIS-GAËTAN GIRAUDET

11h30-12h : **Au nom de qui parlent les citoyens ? Approche croisée entre questionnaires et entretiens**
Bénédicte Apouey et Laurence Grandchamp

Notre communication propose d'aborder la question de savoir au nom de qui les citoyens s'expriment, à la fois lors des sessions, et lorsqu'ils étaient en dehors des sessions, dans les différents débats et rencontres auxquels ils ont pu participer dans les intersessions. On propose d'analyser, en croisant des informations tirées des questionnaires et des entretiens, comment ce positionnement s'est progressivement construit. Selon les moments de la Convention, mais aussi (et surtout) selon le type de réseaux (ou milieux) sociaux dans lesquels les citoyens s'inscrivent, ceux-ci ont pu aborder leur rôle de porte-parole de façon variable et/ou évolutive. Nous observerons également des évolutions différentes ou des distinctions selon le genre.

12h-12h30 : **Une diversité de modes d'engagement**
Nathalie Blanc et Laurence Grandchamp

Notre propos est d'éclairer l'engagement citoyen au cours de la Convention citoyenne pour le climat et ses conséquences. Un premier objectif est d'élargir la compréhension des formes et des discours de l'engagement, en déplaçant le regard vers des mobilisations souvent invisibles ou invisibilisées, qui concernent la sphère intime et le vécu des personnes. Un second objectif est d'analyser le rôle de cet engagement en relation avec des territoires, par exemple l'entrée dans l'arène politique de citoyens de la CCC. Un troisième objectif est d'analyser la manière dont l'engagement des citoyens s'oppose à celui des pouvoirs en place, notamment face au détricotage des mesures issues de la CCC. Notre propos mobilise des entretiens réalisés postérieurement à la CCC, ainsi que des observations conduites sur place, et s'ancre dans une perspective pragmatiste d'étude des mobilisations, accordant de l'importance aux situations d'engagement.

12h30-12h45 : Discussions

DÉJEUNER

SESSION VII - PROPOSITIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

MODÉRATION : SOLÈNE TOURNUS. PRÉSIDENT DE SÉANCE : DIMITRI COURANT

14h-14h30 : **Comment taxer l'automobile ? Opinions et débats**
Romane Rozencwajg (avec Bénédicte Apouey, Maxime Gaborit, Laurent Jeanpierre et Jean-François Laslier)

En utilisant des données issues des questionnaires administrés auprès des citoyen.ne.s de la Convention et des observations directes des débats du groupe « Se déplacer » et des séances plénières, il s'agira de décrire et d'analyser l'évolution, au sein de l'assemblée, des rapports à la taxation carbone des conductrices et conducteurs d'automobile. Une attention particulière sera accordée aux variables socio-démographiques permettant de différencier ces rapports et aux évolutions comparées des opinions sur la taxe carbone entre les membres du groupe « Se déplacer » et le reste de l'assemblée. L'effet du travail de groupe pourrait ainsi être approché. Mais on se demandera avant tout comment certaines citoyennes et certains citoyens se sont peu à peu détachés de la taxation des carburants et ont développé des mesures de taxation des véhicules, avec quelles informations, quelles données, selon quels clivages et quelles différences. L'usage de méthodes mixtes doit permettre de contribuer à une description précise et à une représentation réaliste des mécanismes de l'évolution des opinions dans ce type de dispositifs.

14h30-15h : **Sur la taxe carbone**
Jean-François Laslier

Les taxes sur les activités et produits émetteurs de carbone sont généralement considérées comme les outils économiques principaux de lutte contre le réchauffement climatique. La Convention Citoyenne pour le Climat avait pour objet de définir les moyens de cette lutte. On pouvait donc s'attendre à ce que ces taxes occupent une bonne partie de la convention, et figurent, d'une manière ou d'une autre dans les propositions finales. Or cela ne semble pas être le cas. On fera voir à ce propos comment l'histoire, dans la Convention, de la question du financement exprime certaines forces, et certaines faiblesses, de ce type de délibération.

15h-15h15 : Discussions

15h15-15h30 : **Conclusion et Perspectives**
Bernard Reber

Contact

Manon Vaux, Assistante de projets scientifiques
Centre des Politiques de la Terre, manon.vaux@u-paris.fr

INSCRIPTION ICI

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Photo de couverture : Convention citoyenne pour le Climat, © Katrin Baumann